

**DOSSIER PREPARATOIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 4 MARS 2019, 19 H
SALLE POLYVALENTE DE L'ECOLE ELEMENTAIRE
HUBERT REEVES DE LOUVIGNY**

Convocation : le 26 février 2019

Affichage : le 26 février 2019

Nombre de conseillers en exercice : 22 dont 15 présents et 19 votants

L'an deux mille dix-neuf, le quatre mars, à Louvigny, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à l'école élémentaire de Louvigny.

Etaient présents : Mesdames Marianne Lainé-Pinchart, Edithe Hamel, Anne-Françoise Assimingue, Chantal Blanchetière, Magalie Ruault, Anne-Marie Lamy, Anne-Marie Robert et Messieurs Henri Peyronie, Philippe Capoën, Alain Tranchido, Jacques Chapelière, Patrick Ledoux, Emmanuel Lesouef, Jacques Lamouroux et Camille Lovenou

Absents excusés : Mesdames Emmanuelle Marion, Aurélie Godard, Guylaine Duport, Eléonore Vève et Messieurs Pascal Jouin, Christophe Grimonpon et Didier Auxepaulès,

Pouvoirs de : Madame Emmanuelle Marion à Madame Chantal Blanchetière, Madame Aurélie Godard à Monsieur Emmanuel Lesouef, Monsieur Pascal Jouin à Mme Anne-Marie Lamy et Monsieur Auxepaulès à Monsieur Henri Peyronie.

Secrétaire de Séance : Monsieur Jacques Lamouroux

Evènements passés :

Mardi 5 février 2019 à 17 h 30 : conseil d'école à la salle polyvalente de l'école élémentaire Hubert Reeves

Mardi 5 février 2019 à 18 h 15 à la mairie de Soliers : réunion du réseau « Enfance-Jeunesse » de Caen la mer

Mardi 5 février 2019 à 18 h 30 : comité syndical de restauration scolaire (SIGRSO)

Mercredi 6 février 2019 à 18 h à la mairie de Louvigny : réunion du CCAS

Jeudi 7 février 2019 de 10 h à midi à la Salle des fêtes de Louvigny : atelier du Bien Vieillir à Louvigny sur le thème de l'isolement (dans le prolongement de l'atelier du 17 janvier)

Jeudi 7 février 2019 à 20 h 30 à la Baronnie de Bretteville sur Odon : 1^{ère} réunion dans le cadre du Grand Débat National engagé par le gouvernement sur le thème : « fiscalité et dépenses publiques ». 100 personnes étaient présentes

Samedi 9 février 2019 à partir de 20 h à la Salle des fêtes de Louvigny : « swing au bord de l'Orne » avec le Camion Jazz et les associations « Air de fête » et « Caen ça swing » : bal swing avec initiation au Charleston et Lindy Up. Restauration et boissons sur place.

Dimanche 10 février 2019, toute la journée à la Salle de sports Yannick Noah : tournoi régional de judo où beaucoup de personnes sont venues.

Samedi 23 février 2019 à 18 h à la mairie de Bretteville sur Odon : assemblée générale annuelle de l'association des donateurs de sang

Lundi 25 février 2019 de 17 h à 20 h à la Salle des fêtes de Louvigny : collecte don du sang

Mercredi 27 février 2019 à 20 h 30 à la Salle des fêtes de Louvigny : 2^{ème} réunion du Collectif Contre l'Allongement de la Piste de l'Aéroport de Caen-Carpiquet CCAPACC

Jeudi 28 février 2019 de 10 h à midi à la Salle des fêtes de Louvigny : atelier du Bien Vieillir à Louvigny sur le thème de l'utilisation d'internet

Jeudi 28 février 2019 à midi : réunion du bureau puis du comité syndical du Syndicat Mixte de Lutte Contre les Inondations pour l'examen du Débat d'Orientation Budgétaire pour 2019

Jeudi 28 février 2019 à 20 h 30 à la salle des trois ormes à Verson : 2^{ème} réunion dans le cadre du Grand Débat National engagé par le gouvernement sur le thème : « organisation de l'Etat et des services publics » dont 80 personnes ont participé.

Lundi 4 mars 2019 à 19 h à l'école élémentaire Hubert Reeves de Louvigny : conseil municipal

Evènements à venir :

Mardi 5 mars 2019 à 18 h au siège du Syndicat de Restauration Scolaire SIGRSO : comité syndical avec vote du BP 2019

Dimanche 10 mars 2019 à la Salle des fêtes de Louvigny à partir de midi : traditionnel repas des anciens

Jeudi 7 mars 2019 à 20 h 30 à la salle polyvalente de Mouen : 3^{ème} réunion dans le cadre du Grand Débat National engagé par le gouvernement sur le thème : « démocratie et citoyenneté »

Vendredi 8 mars 2019 à partir de 20 h 45 au cinéma Le Café des Images d'Hérouville Saint Clair : diffusion du film « les naufragés de Saint Jouin » suivi d'un échange avec élus de Louvigny et familles accueillies (soirée organisée par SOS Méditerranée)

Lundis 11 mars, 18 mars et 25 mars 2019 à 19 h : commissions des finances pour la préparation du budget primitif 2019

Mardi 12 mars 2019 à 20 h 30 à la salle des fêtes de Louvigny : 4^{ème} réunion dans le cadre du Grand Débat National engagé par le gouvernement sur le thème : « la transition écologique »

Jeudi 14 mars 2019 de 10 h à midi à la Salle des fêtes de Louvigny : atelier du Bien Vieillir à Louvigny sur le thème des aménagements intérieurs et sur l'amélioration de l'habitat

Vendredi 15 mars 2019 à 20 h à la salle des fêtes de Louvigny : spectacle gratuit « conte pour petites oreilles... et pour grandes aussi » donné par la compagnie Magnanarelle dans le cadre de la journée du livre pour enfants

Samedi 16 mars 2019 de 10 h à 18 h à la salle des fêtes de Louvigny : journée du livre pour enfants

Dimanche 17 mars 2019 à 16 h à la salle des fêtes de Louvigny : concert du Barouf Orkestar ; entrée libre, dons possibles sur place au profit du collectif de soutien aux migrants de Ouistreham

Vendredi 22 mars 2019 de 19 h à 21 h à la salle des fêtes de Louvigny : temps d'échange sur la loi « asile et immigrations » et ses conséquences organisé par le Collectif loupicien de soutien aux migrants, l'Assemblée de Caen des Etats Généraux des Migrations et le Collectif de soutien aux sans-papier de Rennes

Samedi 23 mars 2019 de 15 h à 18 h : Carnaval dans les rues de Louvigny avec la troupe « les philosophes de la percu » (percussions africaines et brésiliennes) puis à la salle des fêtes avec « le laboratoire des gros barbus »

Dimanche 24 mars 2019 de 13 h 30 à 17 h à la salle de sports Yannick Noah : après-midi « sports en famille » organisée par le Conseil Municipal des Jeunes de Louvigny.

Mercredi 27 mars 2019 à 18 h 30 à la mairie de Louvigny : CCAS : vote du BP 2019

Mercredi 27 mars 2019 à 20 h 30 à la Salle Oresme de Fleury sur Orne (à côté de la Mairie) : réunion du Collectif Contre l'Allongement de la Piste de l'Aéroport de Caen-Carpiquet CCAPACC

Jeudi 28 mars 2019 à 9 h à la mairie de Louvigny : Commission Communale des Impôts Directs Locaux

Jeudi 28 mars 2019 de 10 h à midi à la Salle des fêtes de Louvigny : atelier du Bien Vieillir à Louvigny sur le thème des petits travaux de jardinage, pose de téléalarme...

Jeudi 28 mars 2019 à midi : réunion du bureau puis du comité syndical du Syndicat Mixte de Lutte Contre les Inondations pour le vote du Budget Primitif 2019

Jeudi 28 mars 2019 à partir de 18 h au siège de la communauté urbaine de Caen la mer : conseil communautaire de Caen la mer

Vendredi 29, samedi 30 et dimanche 31 mars 2019, toute la journée, à l'entrée du centre commercial de Louvigny : collecte de la banque alimentaire

Lundi 1er avril 2019 à 19 h à l'école élémentaire Hubert Reeves de Louvigny : conseil municipal avec vote du BP 2019

COOPERATION DECENTRALISEE AVEC LE CANTON DE KORNAKA NIGER

Ce point a été présenté par d'Agathe Beunard, coordonnatrice Eau Vive Normandie (voir powerpoint).

Madame Chantal Blanchetière, Maire-adjoint aux finances, présente le bilan du triennal 2016-2019. Dans le cadre de l'avènement de la décentralisation au Niger, le Conseil Régional de Normandie a mis en place un programme d'appui au développement local du canton de Kornaka, en collaboration avec Eau Vive et son antenne régionale de Normandie.

Quatre communes (Colombelles, Castillon-en-Auge, Iffs et Mézidon-Canon) se sont alors engagées auprès du Conseil Régional pour mettre en place un programme concerté de coopération entre des communes bas-normandes et celles du canton de Kornaka. Cette coopération innovante, de territoire à territoire, a permis de soutenir deux programmes triennaux (juin 2010 - juin 2013 et juillet 2013 - juin 2016). La situation d'instabilité politique au Niger en 2010 a conduit à un décalage entre le programme et l'année civile. Le premier programme était porté par le Conseil Régional de Basse-Normandie, le deuxième par la ville d'Iffs.

Deux nouvelles communes, Louvigny et Mondeville, ont rejoint la coopération décentralisée en 2016 pour le troisième triennal (juillet 2016 à juin 2019) qui est porté par la ville de Colombelles. Un nouveau programme va être mis en place à compter de juillet 2019. Nous vous proposons que la commune de Louvigny prenne le relais en tant que chef de file pour ce nouveau programme (juillet 2019 à juin 2022). La maîtrise d'œuvre de ce programme sera toujours effectuée par l'association Eau Vive Normandie.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Décide à l'unanimité que la ville de Louvigny participe au financement du programme pour une subvention à hauteur de 2 520 € sur la période 2019-2022 (840 € par an);
- Approuve à l'unanimité la convention de délégation de maîtrise d'œuvre du programme concerté Kornaka/Normandie juillet 2019 - juin 2022 entre la ville de Louvigny et l'association Eau Vive

Normandie pour être chef de file.

PROGRAMME CONCERTÉ DE COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE ENTRE 6 COMMUNES NORMANDES (CASTILLON-EN-AUGE, COLOMBELLES, IFS, LOUVIGNY, MÉZIDON-VALLÉE-D'AUGE ET MONDEVILLE) ET LES 5 COMMUNES DU CANTON DE KORNAKA AU NIGER JUILLET 2019 / JUIN 2022

1. ACTEURS DU PROJET

· Maîtres d'ouvrage

- 6 communes françaises : Castillon-en-Auge, Colombelles, Ifs, Louvigny, Mézidon-Vallée-d'Auge et Mondeville, réunies au sein d'un comité de pilotage, chargé du suivi de la coopération.
- 5 communes nigériennes : Adjékoria, Dan Goulbi, Kornaka, Mayara et Sabon Machi, réunies au sein de l'Association des Communes du Canton de Kornaka (ACCK), en transition vers la Communauté de Communes du Canton de Kornaka (CCCK).

· Maîtres d'œuvre

L'association Eau Vive Normandie et l'association Eau Vive Niger, ont été choisies par les collectivités concernées pour mettre en œuvre le programme en Normandie et au Niger :

- accompagner les collectivités dans leur démarche de coopération ;
- coordonner la mise en place des activités, effectuer le suivi administratif et financier ;
- mobiliser, impulser des synergies entre les communes, animer le territoire ;
- faciliter les échanges et les relations avec les partenaires ;
- faciliter l'ouverture des populations sur le monde, faire évoluer les représentations.

· Partenaires

Au-delà des acteurs directement impliqués dans le pilotage et le portage du projet, de nombreux partenaires apportent également depuis plusieurs années leur soutien à cette coopération :

- Le Conseil Régional de Normandie ;
- Le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) ;
- Les associations *Solidarité de Louvigny avec le Sahel* (SLAS) *Kascad* (association d'étudiants en médecine de Caen) ;
- L'Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN) ;
- La Communauté Urbaine de Caen-la-Mer ;
- Le syndicat d'eau de l'agglomération caennaise « Eau du Bassin Caennais » ;
- La ville de Lisieux

1. DESCRIPTIF DU PROJET

Résumé

Ce programme vise à appuyer le développement local dans le canton de Kornaka, de façon transversale, tout en apportant au territoire normand une ouverture sur le monde et s'articule autour de 4 volets :

- Renforcement des capacités institutionnelles
- Animation du territoire et ouverture sur le monde
- Insertion socio-économique de tous les citoyens – en particulier les femmes et les jeunes
- Adaptation au changement climatique dans le canton de Kornaka (agriculture et accès à l'eau et à l'assainissement)

Historique

Avec l'avènement de la décentralisation au Niger et la mise en place des premiers conseils municipaux en 2004, le canton de Kornaka a été subdivisé en cinq communes. Dès 2006, ces communes ont décidé de se regrouper au sein d'une association pour mettre en place des projets intercommunaux : c'est ainsi qu'a été créée l'ACCK. En 2018 a été créée la CCCK, Communauté de Communes du Canton de Kornaka, la première du Niger. Le processus est toujours en cours.

Le Conseil Régional de Basse-Normandie a soutenu la mise en place d'un programme d'appui au développement local du canton de Kornaka, mis en œuvre par Eau Vive. Puis quatre communes (Colombelles, Castillon-en-Auge, Ifs et Mézidon-Canon) se sont engagées auprès du Conseil Régional pour mettre en place un programme concerté de coopération entre des communes bas-normandes et celles du canton de Kornaka. Cette coopération innovante, de territoire à territoire, a permis de soutenir trois programmes triennaux (juin 2010 /

juin 2013, juillet 2013 / juin 2016 et juillet 2016 / juin 2019). Le premier programme était porté par le Conseil Régional, le deuxième par la ville d'Ifs, le troisième par la ville de Colombelles. C'est désormais la ville de Louvigny qui s'apprête à prendre le relais en tant que chef de file.

Les réflexions sur la préparation du programme de coopération présenté ici ont débuté à l'automne 2018, par des échanges entre acteurs normands et entre acteurs nigériens. Puis des discussions ont été organisées à l'occasion d'une mission à Kornaka en janvier 2019. Ces discussions ont permis d'approfondir certains sujets identifiés comme pouvant faire partie du prochain programme et de valider les axes de travail pour les trois prochaines années. Ce nouveau programme est dans la continuité des trois précédents, avec une approche intégrée du changement climatique, ainsi qu'une volonté de travailler de la question du genre de manière transversale.

Contexte

Situation politique et sécuritaire au Niger : La situation politique est stable depuis la période de transition de 2010/2011 ; des élections présidentielles et législatives ont eu lieu en 2016 ; en revanche, les élections municipales, initialement prévues en 2016, ont été reportées sine die. Concernant la situation sécuritaire, l'existence de risques terroristes rend difficile les missions à Kornaka. Une mission a cependant pu être conduite en janvier 2019, sous escorte militaire. Par ailleurs, la venue régulière en Normandie des acteurs nigériens et la présence permanente sur le terrain d'Eau Vive Niger permettent d'assurer un suivi rapproché des activités.

L'Association des communes du canton de Kornaka (ACCK) et son territoire : L'ACCK est aujourd'hui dynamisée par le programme et constitue le cadre privilégié de concertation pour la mise en œuvre des actions intercommunales. Un secrétariat permanent de l'ACCK a été mis en place, avec un agent technique intercommunal eau et assainissement, et un secrétaire administratif. Ce dynamisme est toutefois entravé par le manque de moyens, un cadre intercommunal a bien été défini au Niger mais les moyens ne suivent pas encore. Le territoire couvert par l'ACCK compte plus de 500 000 habitants, pour une superficie d'environ 9 500 km². Les besoins prioritaires de la population sont l'accès à l'eau, à l'assainissement et à la sécurité alimentaire.

Manque d'ouverture sur le monde en Normandie : Les événements traversés par la France depuis 2015 (la question migratoire et les attentats) ont aggravé le climat de méfiance et les cas de discriminations. Les communes normandes, bien qu'elles comptent en moyenne peu d'immigrés, font malgré tout face à une augmentation de l'intolérance et des préjugés, notamment vis-à-vis de la religion musulmane.

Objectifs du projet

Sur le territoire partenaire :

Résultat global espéré dans le cadre du projet : Amélioration des capacités d'intervention de l'association des communes du canton de Kornaka pour permettre à la population d'accéder aux services sociaux de base – appui à la mise en place de la Communauté de communes

Objectifs à long terme :

- Renforcer les capacités institutionnelles des communes, notamment en matière de gestion intercommunale ;
- Contribuer à l'animation des territoires et à l'ouverture sur le monde des populations ;
- Contribuer à l'amélioration des conditions d'insertion socio-économique de tous les citoyens, en particulier des femmes et des jeunes ;
- Améliorer l'adaptation au changement climatique – en particulier concernant l'accès à l'eau potable et l'assainissement et l'accès à la sécurité alimentaire dans le canton de Kornaka.

Sur le territoire français :

Résultat global espéré dans le cadre du projet : Renforcement de l'animation du territoire et de l'ouverture sur le monde de la population des communes normandes

Objectifs à long terme du projet :

- Ouverture sur le monde de la population, sensibilisation des habitants, en particulier des plus jeunes, à l'interculturel et à la citoyenneté ;
- Participation à l'animation du territoire, via la mobilisation de la population autour de cette coopération;
- Mobilisation citoyenne, en particulier des jeunes, comme acteurs du développement de leur territoire
- Apport d'un regard extérieur sur le développement du territoire et ses problématiques, permettant d'interroger ses propres modes de fonctionnement et de s'inspirer des expériences des partenaires, pour faire évoluer ses propres pratiques ;
- Création de liens entre les collectivités normandes impliquées, avec un effet d'entraînement au-delà de la coopération.

1. DETAIL DES ACTIONS DU PROJET PROPOSE (ICI ET LA-BAS)

ACTION 1 : Renforcement des capacités institutionnelles

- Activité 1.1 : Formalisation des modalités de fonctionnement de la CCCK
- Activité 1.2 : Renforcement des capacités de gestion des infrastructures intercommunales (radio et mutuelle) dans le canton de Kornaka
- Activité 1.3 : Appui aux communes du canton de Kornaka dans la réorganisation de la gestion de leurs marchés
- Activité 1.4 : Echanges de pratiques et rencontres de concertation avec d'autres acteurs de la coopération décentralisée en France
- Activité 1.5 : Organisation d'une mission d'échange à Kornaka entre techniciens à mi-parcours et une mission en fin de triennal entre élus des deux territoires

ACTION 2 : Animation du territoire et ouverture sur le monde

- Activité 2.1 : Organisation des journées intercommunales (JICO)
- Activité 2.2 : Réalisation d'animations et d'activités de sensibilisation en Normandie
- Activité 2.3 : Echange entre établissements scolaires
- Activité 2.4 : Partage autour des activités culturelles et radiophoniques

ACTION 3 : Amélioration des conditions d'insertion socio-économique de tous les citoyens, en particulier des femmes et des jeunes

- Activité 3.1 : Education à la citoyenneté et droits des femmes
- Activité 3.2 : Organisation d'une mission d'échange sur la question des droits des femmes et de l'espacement des naissances
- Activité 3.3 : Accompagnement des habitants du canton de Kornaka à l'obtention des documents permettant l'exercice de la citoyenneté
- Activité 3.4 : Mise en place d'un fonds pour soutenir des initiatives de jeunes dans le canton de Kornaka

ACTION 4 : Adaptation au changement climatique dans le canton de Kornaka

Accès à l'eau potable et l'assainissement dans le canton de Kornaka

- Activité 4.1 : Réalisation d'infrastructures sanitaires et hydrauliques
- Activité 4.2 : Réalisation d'activités de sensibilisation à l'hygiène et à l'assainissement

Accès à la sécurité alimentaire

- Activité 4.3 : appui à la promotion de la culture du manioc et à sa transformation
- Activité 4.4 : motorisation du puits du site maraicher

Bénéficiaires de l'action ici et là-bas :

- L'ACCK, Association des Communes du Canton de Kornaka, et son secrétariat permanent ;
- Les élus des cinq communes du canton de Kornaka ;
- Les élus des six communes normandes ;
- L'équipe de la radio intercommunale Gyaré ;
- L'équipe en charge de la gestion de la Mutec ;
- Les comités de gestion des marchés du canton de Kornaka.
- Les populations participant aux JICO et aux journées d'animations organisées en Normandie et dans le canton de Kornaka.
- Les élèves et enseignants des écoles normandes et nigériennes participant aux échanges de travaux.
- Les habitants du canton de Kornaka qui écoutent la radio Gyaré ;
- Les femmes du canton de Kornaka bénéficiant des séances d'éducation citoyenne sur leurs droits ;
- Les collégiens et lycéens normands bénéficiant des interventions sur l'exercice de la citoyenneté en France et au Niger ;
- Les habitants du canton de Kornaka bénéficiant d'un jugement supplétif ;
- Les jeunes du canton de Kornaka soutenus dans la création de leur microentreprise ;
- Les habitants du canton de Kornaka bénéficiant de la réalisation des PEA et des infrastructures sanitaires et agricoles

1. BUDGET

Plan de financement	Année 1	Année 2	Année 3	Total
Commune de Colombelles	3 000	3 000	3 000	9 000
Commune de Castillon en auge	170	170	170	510
Commune de Louvigny	840	840	840	2 520
Commune de Mézidon-Vallée-d'Auge	3 000	3 000	3 000	9 000
Commune de Mondeville	3 000	3 000	3 000	9 000
Commune d'Ifs	5 000	5 000	5 000	15 000
Mise à disposition personnel communes normandes	6 000	6 000	6 000	18 000
Communes du canton de Kornaka / ACCK	3 500	3 500	3 500	10 500
Mise à disposition personnel communes nigériennes	3 600	3 600	3 600	10 800
Conseil Régional de Normandie	12 000	12 000	12 000	36 000
Ministère des Affaires étrangères	40 000	40 000	40 000	120 000
Ville de Lisieux	3 600	3 600	3 600	10 800
RésEau	9 000		9 000	18 000
Communauté d'agglomération Caen-la-mer	20 000		20 000	40 000
Agence de l'Eau Seine Normandie	60 000	100 000	40 000	200 000
Solidarité de Louvigny avec le Sahel et Kascad et fonds propres EVNo	7 000	7 000	7 000	21 000
TOTAL	179 710	190 710	159 710	530 130

Rubriques	Année 1	Année 2	Année 3	Total
Volet 1: Renforcement des capacités institutionnelles	11 100	15 000	20 000	46 100
Volet 2 : Animation du territoire et ouverture sur le monde	10 000	10 000	10 000	30 000
Volet 3 : Amélioration des conditions d’insertion socio-économique de tous les citoyens, en particulier des femmes et des jeunes	11 000	16 700	12 000	39 700
Volet 4 : Adaptation au changement climatique	81 950	82 000	46 000	209 950
Mise en œuvre, coordination et suivi-évaluation	49 500	49 500	57 000	156 000
Ressources humaines pour l’appui, le suivi et la coordination des activités dans le canton de Kornaka (maitrise d’œuvre délégué Eau Vive au Niger)	18 000	18 000	18 000	54 000
Ressources humaines pour animation, coordination et accompagnement collectivités normandes (maitrise d’œuvre déléguée Eau Vive Normandie)	33 000	33 000	33 000	99 000
Evaluation finale du programme			7 500	7 500
SOUS TOTAL	163 550	173 200	145 000	481 750
Frais administratifs en Normandie et au Niger (10%)	16 160	17 510	14 710	48 380
TOTAL GENERAL	179 710	190 710	159 710	530 130

Budget sur 3 ans

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Adopte** la résolution à l’unanimité.

COMMISSION LOCALE D’EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES – ADOPTION DU RAPPORT D’EVALUATION N°1-2019

Monsieur Ledoux, en sa qualité de Maire de Louvigny, siège à la Commission Locale d’Evaluation des charges transférées (CLECT). Il présente au Conseil Municipal le projet de délibération suivant :

En date du 22 janvier 2019, la CLECT a arrêté le nouveau montant des charges nettes transférées de la commune d’Authie, au titre de la compétence voirie/coût de renouvellement du matériel.

En application de l’article 1609 nonies C du code Général des Impôts (CGI), cette décision doit être approuvée par le conseil municipal.

RAPPORT N°1 – 2019- TRANSFERT DE CHARGES SUITE A LA CREATION DE LA COMMUNAUTE URBAINE CAEN LA MER AU 1^{ER} JANVIER 2017 – CORRECTION POUR ERREUR MATERIELLE SUR LE MONTANT DES CHARGES TRANSFEREES EN VOIRIE POUR LA COMMUNE D’AUTHIE.

Au 1^{er} janvier 2017 a été créée la communauté urbaine Caen la mer a été créée par la fusion de communauté d’agglomération Caen la mer par la fusion de la communauté d’agglomération Caen la Mer avec les deux

communautés de communes Entre Thue et Mue et Plaine Sud de Caen et de l'extension de la communauté à la commune de Thaon et au territoire de Troarn.

L'arrêté préfectoral du 28 juillet 2016 portant création de la communauté urbaine a également défini l'ensemble des compétences de cette dernière.

Tout transfert de compétences entraînant un transfert de charges et de produits, la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) a été appelée, au cours des années 2017 et 2018, à se prononcer sur l'évaluation de ces transferts de compétences.

Le transfert de charges et de produits conduit à une modification de l'attribution de compensation de manière à assurer la neutralité budgétaire de ce transfert entre les budgets communaux qui se départissent d'une charge ou d'un produit et le budget communautaire qui assure la poursuite de l'activité.

Une mission d'accompagnement à l'évaluation des charges transférées a été confiée en 2016 au cabinet KPMG qui était chargé de collecter les informations auprès de chaque commune de la communauté urbaine.

Sur la base des données collectées et des réajustements validés en CLECT, un montant de charges nettes transférées par commune a été déterminé. Puis, après adoption des rapports de la CLECT à la majorité qualifiée des communes membres, la communauté urbaine a délibéré le 23 novembre 2017 sur le montant des attributions de compensation de chaque commune.

Dans le cadre de l'évaluation de ses charges transférées en voirie, la commune d'Authie a relevé une erreur matérielle concernant les montants qu'elle a déclarés au cabinet KPMG. En effet, des dépenses d'investissement ont été comptabilisées à tort en opérations de renouvellement (rénovation de voirie), alors qu'elles auraient dû être comptabilisées en opérations exceptionnelles (création de voirie).

Sur la base de cette erreur matérielle, la commune d'Authie a demandé à la CLECT de lui accorder une révision du montant de ses charges nettes transférées.

Proposition de prise en compte de l'erreur matérielle de la commune d'Authie.

Sur la base de la réclamation de la commune d'Authie et au vu du caractère exceptionnel de cette demande, la CLECT s'est réunie le 22 janvier 2019 afin de se prononcer sur la prise en compte de la demande de révision de l'évaluation de charges transférées de la commune d'Authie.

Les impacts financiers sont présentés dans le tableau ci-dessous :

AUTHIE

<i>Compétences : entretien/maintenance Voirie Coût de renouvellement du matériel</i>	Evaluation 2017 (1)	Demande de révision 2019	Ecart
Dépenses d'investissement transférées (a)	94 904,63	60 208,63	-34 696,00
Recettes d'investissement transférées (b)	24 868,13	18 772,00	-6 096,13
CHARGES NETTES EN INVESTISSEMENT (a) – (b)	70 036,50	41 436,63	-28 599,87

(1) cf. CLECT rapport n°1 – 2017 « Transfert de charges suite à la création de la communauté urbaine au 1^{er} janvier 2017 – compétences voiries, espaces verts, tourisme, fourrière animale »

Il est ainsi proposé de modifier le montant des charges nettes transférées de la commune d'Authie au titre de la compétence voirie. Ce montant sera à défalquer de l'attribution de compensation de la commune à compter de 2019, sans effet rétroactif.

Vu l'article 1609 nonies du code général des impôts,

La CLECT après en avoir délibéré :

FIXE pour la commune d'Authie, à compte de 2019, le nouveau montant des charges nettes transférées au titre de la compétence voirie/coût de renouvellement du matériel à 41 436,63 €, soit un ajustement de – 28 599,87 € par rapport au montant des charges nettes évaluées en 2017,

DEMANDE au Président de Caen la mer d'assurer la notification de la notification de la présente décision auprès des communes de la Communauté urbaine Caen la mer.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Adopte la résolution à l'unanimité.

REMUNERATION DES AGENTS RECENSEURS

Madame Chantal Blanchetière, Maire-Adjointe aux finances et au personnel, et Madame Edith Hamel présentent aux membres du conseil municipal la délibération ci-après,

Pour mémoire, lors du Conseil Municipal du 04 juin 2018, Mme Edith Hamel a été désignée comme coordonnatrice communale élue et Mme Gwenola Goujon comme coordonnatrice communale agent.

Pour le recensement du 03 décembre 2018, il a été décidé de recruter des agents recenseurs pour les sept districts cinq agents recenseurs ont finalement été recrutés et les districts redécoupés au nombre de cinq.

Les formations et tournées de reconnaissance ont débuté le 07 janvier 2019 et la campagne de recensement des habitants de la commune de Louvigny s'est déroulée du 18 janvier au 17 février 2019 inclus.

Mme Edith Hamel, coordonnateur communal élu, informe le Conseil Municipal que le déroulement des opérations de recensement a été un succès.

Il convient donc de préciser la rémunération de ces agents recenseurs et de fixer le tarif à 500 € pour 100 logements recensés soit :

AGENT	DISTRICT	NBR DE RECENSEMENT
Gwénola GOUJON	17	264
Loïc BEAURUELLE	18	200
Antoine ROBERT	19	203
Mathilde GAUTIER	20	198
Carlos ABALO	21	259

La commune de Louvigny a eu, avec 61 %, le plus grand pourcentage de personnes recensées ont rempli leur questionnaire sur Internet.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Adopte la résolution à l'unanimité.

CREATION DE POSTE D'AGENT CONTRACTUEL A TEMPS COMPLET AU SERVICE ADMINISTRATIF

Mme Chantal Blanchetière, Maire adjoint aux finances et au personnel demande aux membres du conseil municipal la création d'un poste d'agent contractuel à temps complet au service administratif pour pallier un-surcroît de travail occasionné par l'absence de personnel

Adopté à l'unanimité

Deux agents du service administratif sont absents. Une pour une période de 2 à 3 semaines et l'autre pour une période indéterminée. Afin de remplacer ces personnes et de renforcer le service administratif, la commune a fait appel à Pole emploi, au CDG 14 et au réseau de Caen la Mer. Des candidatures seront reçues demain et un remplacement sera assuré. La ville a souscrit une assurance qui permet de limiter le coût de remplacement du personnel absent.

TABLEAU DES EMPLOIS DU PERSONNEL MUNICIPAL

Mme Chantal Blanchetière, Maire-Adjointe aux finances et au personnel communal rappelle au Conseil Municipal que conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Il lui appartient donc de fixer l'effectif des emplois à temps complet et nécessaires au fonctionnement des services.

En raison des- avancements de grade à l'ancienneté pour l'année 2018 à partir du 1^{er} septembre 2018, création :

- 1 poste de rédacteur principal 1^{ère} classe (TC) ;

En conséquence, M. le Maire, Patrick Ledoux, a donc sollicité l'avis préalable du Comité Technique qui s'est réuni le 18 octobre 2018.

A partir du 1^{er} mars 2019, le poste d'attaché territorial redevient à temps complet en raison de-la fin du congé parental :

- 1 poste d'attaché territorial à temps complet;

Le Maire propose à l'assemblée la suppression des postes suivants :

- 1 poste rédacteur principal 2^{ème} classe (TC) ;
- 1 poste d'attaché territorial (TNC).

Il est proposé au Conseil Municipal de modifier le tableau du personnel communal.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi n°84/53 du 26 janvier 1984 portant sur les dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique ;

Vu les crédits budgétaires ;

Vu l'avis favorable du Comité Technique du 28 juin 2018 pour les avancements de grade à l'ancienneté,

Considérant les tableaux des emplois adoptés par les Conseils Municipaux du 29 mars 2016 (Technique), 30 janvier 2017 (Social), 12 septembre 2016, (Administratif) ;

Considérant la mise à jour du tableau du personnel à la suite des avancements de grade à l'ancienneté et création de poste par la suppression des postes suivants :

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré **ACCEPTÉ** de modifier le tableau du personnel communal comme ci-après :

CADRE D'EMPLOI GRADE	Ancienne situation		Nouvelle situation	
	Temps travail	Nbr d'agent	Temps travail	Nbr d'agent
Filière administrative				
Attaché	28h	1	TC*	1
Rédacteur principal 1^{ère} classe	TC	0	TC	1
Rédacteur principal 2^{ème} classe	TC	1	TC	0
Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	TC	1	TC	1
Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	TC	1	TC	1
Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	28h	1	28h	1
Adjoint administratif territorial	TC	1	TC	1
Filière technique				

Agent de maîtrise	28h	1	28h	1
Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	TC	3	TC	3
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	TC	2	TC	2
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	24h30	1	24h30	1
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	21h45	1	21h45	1
Adjoint technique territorial	TC	2	TC	2
Adjoint technique territorial	29h45	1	29h45	1
Filière sociale				
ATSEM principal 1 ^{ère} classe	TC	1	TC	1

*TC : temps Complet

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Adopte à l'unanimité la modification du tableau des emplois proposée

PRESENTATION DU BILAN DE LA CAMPAGNE DU SYVEDAC DE SENSIBILISATION EN PORTE A PORTE

Ce point a été présenté en séance par Anne-Marie Lamy.

En septembre 2018 et pendant 2 semaines, le Syvedac a fait une tournée en porte à porte auprès des Loupiaciens pour les informer du tri des déchets et en particulier le tri-concernant les sacs jaunes. Une sensibilisation a été menée sur les déchets sauvages sur la commune.

En fonction des communes et du découpage des zones, tous les emballages plastiques ne se recyclent pas (pot à yaourt, pelle en plastique,...).

Ont été distribué plus de 114 « Stop pub ». Il peut être envisagé de mettre à disposition des « Stop pub » en accès direct à l'accueil de la mairie.

D'autres actions peuvent être menées :

- Une sensibilisation dans le bulletin municipal et sur le site internet
- Tondre les bordures et abords des chemins et laisser les herbes dans les prairies pour réduire les déchets verts,
- Mettre en place des composteurs collectifs pour les immeubles. Cinq composteurs ont été installés à l'éco-quartier. Deux contraintes sont apparues : les composteurs ne sont pas retournés à intervalle régulier et la difficulté est de trouver quelqu'un qui s'en occupe.

Des dépôts sauvages ont été constatés à côté de la maison de retraite. Depuis la pose de panneaux « dépôt sauvage interdit », il n'existe plus de détritrus. Il faut installer un panneau Grande Rue à côté de la borne à collecte de verres.

Les collecteurs sont régulièrement pleins. Les verres devraient être collectés plus souvent. le carton, le plastique et les vêtements soient collectés dans un seul et même lieu pour faciliter aux personnes le tri.

Il faut aussi rappeler qu'il existe une déchetterie à Bretteville sur Odon et un service de Caen la mer peut enlever les encombrants au domicile des personnes de plus de 75 ans

Des actions peuvent être menées au sein de l'école de Louvigny pour sensibiliser les enfants.

Un nouvel appel d'offre est en cours pour l'extension du tri des plastiques et la mise en place de containers jaunes. Le marché sera mis en place au 1er avril 2021.

D'autres communes, agglomérations, communautés urbaines ne collectent pas les déchets verts ni les encombrants.

Le centre de tri de Rocquancourt a brûlé. Les déchets partent maintenant à Rennes jusqu'à la construction du nouveau centre à Colombelles en avril 2021.

Des villes comme Verson, Mouen, Tourville sur Odon n'ont pas de collecte.

QUESTIONS DIVERSES

- 1 000 arbres peupliers dangereux vont être abattus entre Caen et Louvigny sur la route de l'ancien camping. Les peupliers sont arrivés à maturité et suite aux différentes tempêtes risquent de tomber. Ils vont donc être abattus et 2 400 arbres, d'essences différentes vont être plantés. Cela faisait une quarantaine d'années qu'ils avaient été plantés. Les peupliers ne sont pas des arbres de qualité et vont servir pour faire de la pâte à papier ou des cageots.

Parole est donnée au public :

- Il y a une semaine, des agents de Caen la mer ont distribué les calendriers des déchets jusqu'en haut de la rue de Feniton. Le quartier Athis a été oublié. Mme Braillon a donc distribué son quartier. Elle demande au Maire d'intervenir pour que son quartier soit desservi. Un courrier sera adressé à Caen la mer et au Syvedac pour demander d'étendre la distribution.
- Recensement 2019 : Remerciements de Mme Braillon pour l'intervention de G. Goujon qui est venue la recenser in extrémis.
- Installation de la fibre optique sur la commune : les travaux débutent ces jours-ci pour une mise en service début 2020. Mme Braillon demande si la fibre ira jusqu'au quartier Athis. Les élus veilleront à ce que la fibre desserve la totalité du territoire de la commune. 4 armoires (centre bourg, retournement du bus, gymnase et le Mesnil) vont être installées à cet effet.
- Les 16 et 17 juin 2018 a été organisé le week-end éco responsable « Demain c'est loin ». En 2019, il se déroulera le 25 et 26 mai sur le site de la salle des fêtes et au bord de l'Orne.
- Date de la prochaine réunion du collectif contre l'allongement de la piste de l'aéroport de Caen-Carpique le 27 mars 2019 à 20 h 30 salle Oresme à Fleury sur Orne (à côté de la mairie).